

Carburant en vrac et huile à chauffage Renouvellement de l'achat regroupé

Québec, le 26 mars 2014 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a procédé au renouvellement de l'achat regroupé carburant en vrac et huile à chauffage. Celui-ci débutera le 1^{er} avril 2014 et aura une durée de trois ans, incluant une option de renouvellement de 12 mois.

Le fournisseur auprès duquel vous devez acheminer vos commandes est fixé en fonction de la région où se situent vos points de livraison. De plus, il est important de noter que certains types d'essence ne sont pas disponibles dans certaines régions étant donné que l'offre de marché n'en permet pas l'approvisionnement.

Ainsi, les régions suivantes sont desservies uniquement en essence régulière sans plomb avec éthanol (EE) :

- 06 – Montréal
- 07 – Outaouais
- 08 – Abitibi-Témiscamingue
- 13 – Laval
- 14 – Lanaudière
- 15 – Laurentides
- 16 – Montérégie

Et les régions suivantes sont desservies uniquement en essence régulière sans plomb (GSP) :

- 01 – Bas-Saint-Laurent
- 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean
- 03 – Capitale-Nationale
- 09 – Côte-Nord
- 10 – Nord-du-Québec
- 11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
- 12 – Chaudière-Appalaches

...2

Par ailleurs, seuls les organismes publics des régions suivantes peuvent demander la conversion de leur réservoir d'essence régulière sans plomb (GSP) en essence régulière sans plomb avec éthanol (EE) :

- 04 – Mauricie
- 05 – Estrie
- 17 – Centre-du-Québec

L'organisme public en fera la demande auprès du fournisseur, lequel évaluera la faisabilité de procéder à la conversion. À la suite de cette évaluation, il pourra refuser la demande de conversion.

L'ensemble des modalités d'achat applicables est disponible par le biais du Portail d'approvisionnement (www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca) à la section « Catalogue », sous la rubrique « Produits pétroliers ».

Nous en profitons également pour vous rappeler qu'en vertu de l'article 5 (2°) des règlements liés à la Loi sur les contrats des organismes publics, entré en vigueur le 1^{er} avril 2012, seules les organisations publiques inscrites aux documents d'appel d'offres (voir liste en annexe) peuvent s'approvisionner à partir de cet achat regroupé. De plus, il est obligatoire pour toute partie à l'achat regroupé de s'approvisionner auprès des fournisseurs retenus, et ce, aux conditions prévues au document d'appel d'offres.

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Kareen McGuire, conseillère en acquisition
Direction des achats regroupés

Annexe

Liste des organisations parties à l'achat regroupé de carburant en vrac et huile à chauffage

1. Agence de santé et des services sociaux de la Côte-Nord
2. Assemblée nationale du Québec
3. Association canadienne pour la santé mentale section Saguenay
4. Bibliothèque et Archives nationales du Québec
5. Cégep de Lévis-Lauzon
6. Cégep de Sept-Îles – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
7. Centre d'hébergement du Boisé
8. Centre de gestion de l'équipement roulant
9. Centre de réadaptation de déficiences physique Chaudière-Appalaches
10. Centre de réadaptation de la Gaspésie
11. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
12. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement de l'Estrie
13. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean
14. Centre de recherche en sciences animales de Deschambault
15. Centre de santé et de services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 pour tous les produits*
16. Centre de santé et de services sociaux Alphonse Desjardins
17. Centre de santé et de services sociaux Baie des Chaleurs
18. Centre de santé et de services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska
19. Centre de santé et de services sociaux Côte de Gaspé
20. Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable
21. Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
22. Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 pour tous les produits*
23. Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
24. Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska – *adhésion différée à partir du 1^{er} mai 2014 pour tous les produits*
25. Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
26. Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
27. Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
28. Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
29. Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
30. Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
31. Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Coaticook
32. Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
33. Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale

34. Centre de santé et de services sociaux de Maria Chapdeleine – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 pour tous les produits*
35. Centre de santé et de services sociaux de Matane
36. Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
37. Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
38. Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
39. Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
40. Centre de santé et de services sociaux de Val-Saint-François
41. Centre de santé et de services sociaux des Basques
42. Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
43. Centre de santé et de services sociaux des Îles
44. Centre de santé et de services sociaux des Sources
45. Centre de santé et de services sociaux Drummond
46. Centre de santé et de services sociaux du Granit
47. Centre de santé et de services sociaux du Haut-St-François
48. Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
49. Centre de santé et de services sociaux et Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
50. Centre de santé et de services sociaux Manicouagan
51. Centre de santé et de services sociaux Minganie – *adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2014 pour tous les produits*
52. Centre de santé et de services sociaux Mitis
53. Centre de santé et de services sociaux Québec Nord
54. Centre de santé et de services sociaux Rimouski-Neigette
55. Centre de santé et de services sociaux Vallée-de-la-Batiscan
56. Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
57. Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
58. Centre jeunesse de l'Estrie
59. Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
60. Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent
61. Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie James – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 pour tous les produits*
62. CHU de Québec
63. CHSLD L'Assomption (Groupe Champlain)
64. Collège Bois de Boulogne
65. Collège de Montréal
66. Commission de la Capitale nationale du Québec
67. Commission scolaire au Coeur-des-Vallées
68. Commission scolaire de la Riveraine
69. Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
70. Commission scolaire des Affluents
71. Commission scolaire des Bois-Francs
72. Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
73. Commission scolaire du Fer
74. Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
75. Corporation d'Urgence-Santé
76. Directeur général des élections du Québec

77. École nationale de police du Québec
78. École polytechnique – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 uniquement pour l'huile à chauffage n° 2 / – adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2015 uniquement pour les produits DB et DBC*
79. Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
80. Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
81. Institut universitaire en santé mentale de Québec
82. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
83. Ministère de la Sécurité publique
84. Ministère des Ressources naturelles
85. Ministère des Transports du Québec
86. Ministère des Transports du Québec – Centre de gestion de l'équipement roulant
87. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
88. Municipalité de Boileau
89. Municipalité de Deschambault-Grondines
90. Municipalité de St-Marcellin
91. Partagec
92. Régie des Installations olympiques
93. Résidence Côté Jardins
94. Secrétariat à la Politique linguistique
95. Secrétariat du Conseil du trésor
96. Société de l'assurance automobile du Québec
97. Société de transport de Montréal
98. Société des établissements de plein air du Québec
99. Société des loteries du Québec
100. Société des traversiers du Québec
101. Société québécoise des infrastructures
102. Université Bishop's – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 uniquement pour l'huile à chauffage n° 2 / – adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2015 uniquement pour les produits DB, DBC et GSP*
103. Université Concordia
104. Université de Montréal – *adhésion différée à partir du 1^{er} juin 2014 uniquement pour l'huile à chauffage n° 2 / – adhésion différée à partir du 1^{er} novembre 2015 uniquement pour les produits DB et DBC*
105. Université de Sherbrooke
106. Université McGill – *adhésion différée à partir du 24 mai 2014 uniquement pour l'huile à chauffage n° 2 / – adhésion différée à partir du 31 octobre 2015 uniquement pour les produits DB, DBC et GSP*
107. Vigi-Santé Les Chutes
108. Vigi-Santé Notre-Dame-de-Lourdes
109. Vigi-Santé Saint-Augustin
110. Vigi-Santé Sherbrooke
111. Ville de La Prairie